



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Permettre de libérer les sommes théoriquement bloquées pour 5 ans dans les plans

Question écrite n° 28710

Texte de la question

Mme Frédérique Meunier attire l'attention de Mme la ministre du travail sur l'épargne salariale et notamment la participation qui sont placées dans des PEE. Les sommes ne peuvent être utilisées avant 5 ans, sauf cas limitatifs. Elle lui demande si elle envisage de donner la possibilité de libérer ces sommes, ce qui redonnerait aux salariés dont le pouvoir d'achat est impacté une marge de manœuvre appréciable.

Données clés

Auteur : [Mme Frédérique Meunier](#)

Circonscription : Corrèze (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28710

Rubrique : Pouvoir d'achat

Ministère interrogé : [Travail](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 13 juillet 2020

Question publiée au JO le : [21 avril 2020](#), page 2964

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)